



# COMMUNE DE RAINVILLE

## Compte-rendu du conseil municipal du 10 octobre 2022

Le 10 octobre 2022, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Patrice NOVIANT - Maire,

Présent(e)s : Monsieur David MARINNE – 1<sup>er</sup> adjoint,  
Madame Martine GAMBONE – 2<sup>ème</sup> adjoint,  
Mesdames Christelle GONY et Christine POURCELOT,  
Messieurs Damien EULRY Benjamin GODFROY, Pascal GONY, Christophe HARMAND, et Bertrand PETIT, conseillers

Excusée : Madame Sandra LEBLOND

### **Travaux de voirie :**

Courant 2021, le conseil municipal a décidé d'engager des travaux de réfection de voirie et trottoirs (pour un montant estimé de 165 000 € HT) dans les rues suivantes : rue du Saucy, avec pose d'un trottoir sur le côté habitation afin de faciliter l'accès de l'école aux enfants, rue des Chennevières et rue de la Haute Courte-Tille à l'identique de la rue du Han, avec un chemin piétonnier jusqu'au cimetière.

Les subventions du conseil départemental et de la DETR viennent d'être accordées. Les travaux, après consultation des entreprises, seront réalisés en 2023.

### **Sobriété énergétique :**

Il est demandé à chacun de nous de faire très attention à la consommation de l'énergie parce qu'il y a risques de rupture si l'hiver est trop rigoureux.

De plus, le cout tarifaire étant de plus en plus élevé, il n'y aura pas de guirlandes lumineuses cette année à Rainville. Pour garder l'esprit de Noël, différents motifs, tes que sapins décorés, seront installés à différents endroits du village.

### **Reconnaissance catastrophe naturelle :**

Certains d'entre vous ont pu constater des fissures suite à des mouvements de sol occasionnés par la sécheresse. Merci de se faire connaître en mairie pour le 5 novembre. En fonction du nombre de sinistres déclarés, nous demanderons (cela n'est pas gagné) d'être reconnu en état de catastrophe naturelle.

N'oubliez pas de faire aussi, dès maintenant, la démarche auprès de votre assureur.

### **Correspondant défense incendie :**

Le service départemental d'incendie et secours demande la nomination d'un correspondant. Monsieur Damien EULRY est nommé.

### **Composteurs :**

Des composteurs sont encore disponibles. Ceux-ci sont financés par la CCOV et la commune. Reste à votre charge la somme de 10 €. Pour ceux que cela intéresse, merci de vous inscrire en mairie pour le 5 novembre.

### **Régime forestier :**

Le conseil municipal a délibéré afin d'intégrer au régime forestier les différentes parcelles de bois acquises aux familles ROLIN en 2017 et GUEUDIN au printemps de cette année, pour une surface de 13 ha 52. Ceci afin que l'office national de la forêt puisse en assurer la gestion en collaboration avec la commune.

A ce jour, la surface totale de la forêt communale est de 109 ha 23.

### **11 novembre :**

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie de commémoration de l'armistice qui se déroulera au monument aux morts le 11 novembre à 9 heures 30, avec dépôt de gerbe, cérémonie à laquelle il serait souhaitable que participent les enfants des écoles.

Celle-ci sera suivie d'un pot de l'amitié à la salle.

### **Collecte de vêtements pour le téléthon :**

Une collecte de vêtements est organisée au profit du téléthon. Voir le document joint pour les modalités pratiques.

### **Emmaüs (la roulotte) :**

L'association Emmaüs ne distribuera plus de flyers vous informant de leurs ventes ambulantes dans notre village. Vous serez informé du passage de la "roulotte" via Illiwap. Nous essayerons de connaître les futures dates du passage de la roulotte et vous en informerons, si cela est possible, lors d'un prochain compte-rendu de conseil.